

La Fondation Le Petit Blanchon

Une mission centrée sur le développement des enfants les plus vulnérables

« *La Fondation Le Petit Blanchon vient en aide à toute personne ou organisation qui propose un projet dont les priorités sont d'aider et d'améliorer la qualité de vie d'enfants vivant des situations critiques qui affectent leur épanouissement personnel et risquent de compromettre leur avenir.* »

C'est, entre autres, en initiant un partenariat avec le Centre jeunesse de Québec – Institut Universitaire et la Fondation du Centre jeunesse de Québec, que **La Fondation Le Petit Blanchon** a participé activement à la création de **La Maison Le Petit Blanchon**, un nouveau chez-soi sécuritaire qui a aujourd'hui un impact significatif sur des jeunes enfants victimes d'abus et d'abandons.



La Maison Le Petit Blanchon est un exemple extraordinaire et la fondation a poursuivi en ce sens en développant d'autres infrastructures et aménagements qui permettent à de nombreux enfants, d'obtenir l'aide nécessaire au développement de leurs projets de vie.

Suite au succès de la Maison Le Petit Blanchon, le CIUSSS souhaitait développer un autre projet structurant et socialement rentable, en partenariat avec notre **Fondation**. C'est donc de cette volonté qu'est née l'idée de la construction d'un nouveau type de foyer d'accueil en milieu semi-rural : **Le Phare du Blanchon - Un lieu pour apprendre** à Saint-Gabriel-de-Valcartier. Le Phare du Blanchon a spécifiquement été pensé pour répondre aux besoins de jeunes âgés entre 8 et 13 ans, témoins ou victimes d'abus psychologiques, sexuels, d'abandon ou de négligence. Il est un complément important à l'offre existante, car présentement, tous les foyers de foyer du CIUSSS se trouvent en milieu urbain.



Les enfants habitent le Phare du Blanchon depuis le mois de juillet 2015. Ce site exceptionnel leur offre, en plus d'un terrain boisé parfait pour jouer, l'accès aux services et infrastructures de la corporation Vallée Jeunesse : une ferme avec écurie, des jardins, des espaces de camping, un terrain de soccer, la pêche, une piste d'hébertisme, une patinoire et un impressionnant circuit d'arbre en arbre. Les blanchons ont donc l'opportunité de vivre au Phare du Blanchon, dans un environnement naturel exceptionnel. Ils ressentent plus de liberté, sont portés à explorer et à jouer à l'extérieur.

Grâce à l'initiative de la Fondation, quatre organismes à missions complémentaires (Centre Jeunesse de Québec-Institut universitaire, Vallée Jeunesse, Pères Maristes, CIUSS de la Capitale nationale) se sont unis pour permettre à des jeunes de 8 à 13 ans victimes de négligence, d'abus psychologiques et physiques, et démontrant souvent des problèmes de santé mentale et de grandes difficultés au niveau scolaire, de se raccrocher à l'école et de croire en un projet de vie.

Nos valeurs

La mission de la Fondation Le Petit Blanchon est portée entre autres, par les valeurs humaines et sociales suivantes:

- Entraide • Sollicitude • Générosité • Responsabilité • Dévouement • Solidarité • Compréhension • Fierté • Implication • Intégrité
- Partage • Saine gestion • Transparence • Respect individuel • Amour

Un service de transport gratuit

Caressé par M. Guy Boutin, de Trimco Immobilier et du conseil d'administration, le projet d'offrir un service de transport gratuit aux organismes venant en aide aux enfants défavorisés, deviendra réalité d'ici la fin de l'année 2016. Rappelons que la Fondation a reçu gratuitement un véhicule de type Ford 350 XLT pouvant accueillir 15 passagers. Ce service de transport permettra à ces enfants de s'épanouir, d'enrichir leur vécu, d'ouvrir de nouveaux horizons en participant à des jeux, des excursions, des petits voyages ainsi qu'à des activités sportives, culturelles et éducatives.

Outre le besoin réel, il apparaît également que ce service s'avèrera pour plusieurs organismes l'ultime moyen dont ils disposeront pour organiser davantage d'activités et ce, pour le plus grand bénéfice de leurs clientèles respectives.

Nous sommes heureux et enthousiastes à l'idée de nous faire complices des petites et grandes joies que ce service saura leur procurer. Pour les enfants qui en bénéficieront, cette fourgonnette représentera certes un autre pas en avant ... sur la route de leur cheminement et de leur accomplissement !



Le 3^e projet de la Fondation

Le Rêpit du Phare du Blanchon ... un futur lieu de ressourcement

Sous la responsabilité de la Direction du programme Jeunesse du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de la Capitale-Nationale et avec la contribution de la Fondation Le Petit Blanchon, le projet **Le Rêpit du Phare du Blanchon-Un lieu de ressourcement** permettra aux jeunes de 3 à 17 ans, hébergés en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse (LPJ) ou de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSS), de faire de courts séjours à l'extérieur de leur milieu d'hébergement et ce, dès le début de l'hiver 2017.

Ce projet veut ainsi susciter la motivation et la mobilisation des jeunes pour l'atteinte de leurs objectifs personnels (plan d'intervention) en leur offrant des occasions de vivre de nouvelles expériences, de réaliser des apprentissages et de se découvrir.

Aussi, en raison de sa mission et de sa situation géographique, **Le Phare du Blanchon-Un lieu pour apprendre**, permettra à ce projet de prendre forme afin de répondre aux besoins particuliers et diversifiés des jeunes qui y séjournent. Il sera réalisé dans l'Espace multifonctionnel, soit dans l'une des deux parties de l'immeuble, l'autre partie étant consacrée à un foyer de groupe.

Ce projet, qui propose à cette clientèle une programmation adaptée à leurs besoins et qui contribue au développement et à l'intégration des habiletés favorisant la socialisation, accueillera des jeunes accompagnés d'éducateurs significatifs. Pour les séjours avec coucher, l'Espace multifonctionnel disposera de sept chambres, deux au rez-de-chaussée et cinq à l'étage, dont une, à occupation double.

Grâce à ce projet, nos blanchons pourront assurément avoir espoir en leur avenir !

Membre du parcours des porteurs des droits de l'enfant

Lors d'une cérémonie officielle tenue à l'hôtel de ville de Québec à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant le 20 novembre 2012, **La Fondation Le Petit Blanchon** s'est vu remettre une plaque commémorative la confirmant : **Membre du parcours des porteurs des droits de l'enfant**, selon la convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies.

Adopté par 193 pays membres de l'ONU, la convention traite des droits fondamentaux des enfants de 0 à 18 ans en fonction des 4 grands principes suivants : la non-discrimination, la priorité donnée à l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit de vivre, de survivre et de se développer, et le respect des opinions des enfants.

Parrainé par le Pignon Bleu, La Fondation Le Petit Blanchon, en lien avec la réalisation du projet de la Maison Le Petit Blanchon, a choisi de porter et défendre les articles 19.1 et 39 de la convention relative aux droits de l'enfant des Nations-Unies :

« Dès la très jeune enfance, tu as le droit d'être protégé contre la violence et les mauvais traitements physiques et psychologiques. Tu as également le droit d'être aidé en cas d'abandon, de négligence et de maltraitance. »



Fidéides 2013

Dans le cadre d'une soirée de gala, lors de la soirée des Fidéides 2013 organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Québec (CCIQ) qui a eu lieu jeudi le 14 mars au Centre des congrès de Québec, devant plus de 700 personnes de la communauté d'affaires de la région de Québec, **Trimco Gestion et Courtage Immobilier**, société appartenant à **M. Guy Boutin, président-fondateur de la Fondation Le Petit Blanchon**, a remporté le prix dans la catégorie: **AFFAIRES ET ENGAGEMENT SOCIAL** présenté par Centraide.

Les sources de financements : 100 % DES REVENUS ET DONS POUR LE BÉNÉFICE DES ENFANTS

Des sources de financement d'importance nous proviennent de nos différentes activités- bénéfiques, d'organismes partenaires et de clubs sociaux, ainsi que d'individus sensibles à la cause de la Fondation. Nous bénéficions en outre des initiatives organisées dans les milieux de travail, telles que des cueillettes de fonds. Nous tenons également des rencontres et des kiosques d'informations dans différentes organisations de la région de Québec qui ont à coeur le soutien à la cause des enfants défavorisés.

Signalons que les coûts de fonctionnement et d'administration de **La Fondation Le Petit Blanchon** sont intégralement pris en charge par Trimco Gestion et Courtage Immobilier.

Au nom de tous les enfants démunis,

Je vous remercie à l'avance de partager nos valeurs basées notamment sur l'entraide et la solidarité et de vous associer à notre cause, afin de donner à ces enfants l'opportunité de se reconstruire, d'enseigner leurs journées et de là, de jouir d'une enfance épanouissante et enrichissante.

Guy Boutin, Président-fondateur

